



TROISIÈME
ÉDITION

TROPHÉE *des Forêts* D'ÎLE-DE-FRANCE



Retours sur l'édition 2025

ET PRÉSENTATION DES PROJETS



Cap sur la troisième édition du Trophée des Forêts d'Île-de-France !

Pour cette troisième année du Trophée des Forêts, l'objectif reste le même : mettre en exergue, sur le territoire francilien, des initiatives forestières exemplaires, innovantes ou remarquables, portées par des collectivités ou des Parcs Naturels Régionaux, afin de les diffuser plus largement sur le territoire francilien.

Il est possible de concourir à l'une des 3 catégories suivantes :

- Prix spécial « Bioéconomie »
- Prix spécial « Sensibilisation et concertation »
- Prix spécial « Biodiversité »

En 2025, 10 collectivités ont candidaté en présentant des projets originaux. Vous les retrouverez dans ce livret.

**BONNE
LECTURE !**

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DE PIERRELAYE-BESSANCOURT (SMAPP) (95) : Création de la forêt de Maubuisson sur près de 1340 ha avec 30 essences différentes



Le SMAPP ambitionne de créer une vaste forêt de 1340 hectares sur la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt : la Forêt de Maubuisson. Elle se situe dans le Val d'Oise sur une ancienne plaine polluée par un siècle d'épandage des eaux usées.

L'aménagement forestier renforcera les corridors écologiques entre la Seine et l'Oise, ainsi qu'entre le Parc naturel régional du Vexin et les bois et parcs locaux. C'est la première fois qu'une forêt de cette ampleur est créée en Île-de-France. C'est aussi la première fois qu'une forêt aussi grande, aux portes de l'urbanisation est aménagée.



Plantation de la forêt de Maubuisson

Par ailleurs, c'est un projet qui rassemble plusieurs niveaux d'institutions (collectivités locales et Etat), qui engage les entreprises privées sous forme de mécénat mais aussi la société civile, qui est associée à des réunions publiques et peut soutenir le projet via la Fondation du Patrimoine.

Les différentes essences ont été choisies par le maître d'œuvre du boisement, l'ONF, pour s'adapter au sol et anticiper les changements climatiques. Des études sont réalisées pour augmenter la diversité d'habitats naturels afin de créer les conditions optimales pour la reprise et la croissance des arbres.



Plantation de la forêt de Maubuisson

Le projet est très intéressant d'un point de vue biodiversité puisqu'un suivi scientifique sera effectué sur plusieurs années et une attention forte a été portée à une diversité biologique favorisant la résilience face au changement climatique.

Le projet illustre une planification écologique exemplaire, intégrant la renaturation des sols et la création de corridors écologiques connectés au réseau forestier régional.



Plantation de la forêt de Maubuisson



HERBLAY-SUR-SEINE (95) : Requalification du Bois des Fontaines dans le quartier prioritaire des Naquettes



Le projet de requalification du Bois des Fontaines, situé à Herblay-sur-Seine dans le quartier prioritaire des Naquettes, vise à transformer un bois privé, morcelé et dégradé, en un espace naturel partagé, apaisé et accessible à tous.

L'objectif était de restaurer un espace à l'abandon, souillé et rendu dangereux par des décennies de dépôts sauvages, et de le transformer en îlot de fraîcheur de 3,6 hectares, à proximité immédiate de logements sociaux verticaux, pour en faire un lieu de promenade, de biodiversité et de lien social.



Bois des Fontaines

Le projet repose sur une démarche exemplaire alliant sobriété écologique, inclusion sociale et respect des écosystèmes (évacuation de plus de 300 tonnes de dépôts sauvages à la charge de la Ville, élagage raisonné, copeaux en circuits courts pour les cheminements).

Il s'intègre pleinement dans la trame verte urbaine de la ville, au service d'une transition écologique juste. Il intègre le respect de la biodiversité déjà présente et comprend un volet sensibilisation de la population à cette biodiversité locale.

De plus, une surveillance pour empêcher le développement d'espèces invasives a été mise en place, tout comme des zones de quiétude fermées au public (zones de sénescence).

Ce projet est innovant du fait de l'absence d'abattage d'arbres pour les aménagements (les cheminements ont été tracés à partir des relevés topographiques et ajustés sur site par les équipes), une démarche foncière pionnière (unification de 66 parcelles privées en un espace public naturel), la sobriété d'aménagement (pas de béton) et le respect de la biodiversité.

L'inauguration a eu lieu en juin 2025, des plantations supplémentaires sont prévues au cours de l'hiver 2025.



Panneau pédagogique



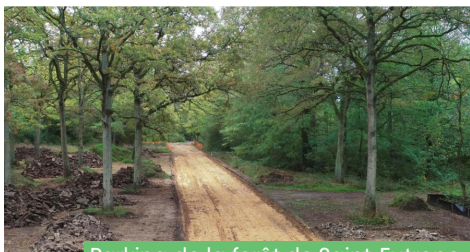
ÎLE-DE-FRANCE NATURE (91) : Projet de renaturation d'un parking de la forêt de Saint-Eutrope

Île-de-France Nature est un établissement public régional à caractère administratif, agissant au nom et pour le compte de la Région Ile-de-France. Il a pour objet de mettre en œuvre la politique régionale en matière d'espaces verts, de forêts et de promenades en Île-de-France, de protéger le patrimoine naturel et d'agir pour la renaturation en zone urbaine et l'accès pour tous à la nature.

Ce projet de renaturation d'un parking de la forêt de Saint-Eutrope sur 4,5 ha a émergé d'une volonté de désartificialisation totale de toutes les surfaces anthropisées dans la forêt avec un chantier à faible impact pour le milieu et l'environnement.

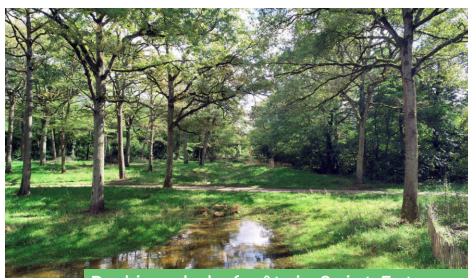
Initialement pensé comme un simple projet de démolition d'une friche de parking, artificialisé en 1976, il s'est transformé en un projet de requalification complète de cet espace.

L'évergreen en béton qui couvrait les espaces engazonnés sous les chênes n'offrait aucun avenir à cet espace. Cette forêt urbaine souffrait de mésusages (dépôts sauvages, campements illicites, prostitution).



Parking de la forêt de Saint-Eutrope,
avant les travaux

Cette opération de renaturation a été un geste fort et positif qui a permis de redonner un nouveau souffle à la fréquentation de ce grand bois régional, pourtant fortement enclavé.



Parking de la forêt de Saint-Eutrope,
après les travaux

La réputation de ce bois s'est fortement améliorée et les promeneurs reviennent régulièrement.

Aucun des 160 arbres existants n'a été abîmé lors du chantier. La plantation de bosquets (essences locales et forestières) sur des secteurs très ouverts, a permis de recomposer des lisières, et des espèces rares se sont développées dans les mares et les clairières.



Parking de la forêt de Saint-Eutrope,
historique



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES (78) : Réalisation d'affiches de sensibilisation autour de la forêt par une classe de 6ème

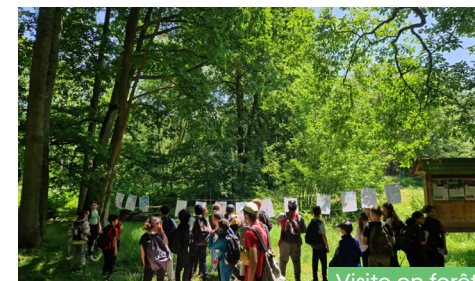


Le Département des Yvelines, à travers sa politique Espaces Naturels Sensibles (ENS), gère, aménage et valorise 2880 ha d'espaces naturels majoritairement forestiers.

Depuis 4 ans, le Département a choisi de relancer un programme d'animations à destination des collégiens yvelinois. Il prend la forme de projets pédagogiques visant à faire découvrir les ENS et à encourager les élèves à s'intéresser à leur environnement proche ainsi qu'aux différentes problématiques liées à la préservation de la nature. Sur l'année 2024-2025, 16 collèges du département ont ainsi bénéficié de ces projets. Chacun d'entre eux se compose de 3 à 5 séances de sensibilisation.

Cette année, le département a choisi de proposer à une classe de 6ème du collège Benjamin Franklin de réaliser des affiches de sensibilisation avec pour thématique la forêt.

Le projet a commencé en octobre 2024, par une rencontre entre les agents des ENS et les élèves du collège Benjamin Franklin, puis une visite en forêt permettant une sensibilisation aux enjeux liés à la préservation de cet écosystème. Par la suite, 6 séances d'échanges avec les collégiens, les agents des ENS et l'association « Mémoire et BD » ont eu lieu jusqu'en juin 2025, afin d'accompagner les enfants dans la réalisation de 3 affiches (le rôle écologique de la forêt, un habitat pour la biodiversité et une forêt aux multiples usages). Enfin une illustratrice professionnelle a repris les propositions des enfants pour proposer un rendu final.



Visite en forêt

Le 12 juin les élèves ont pu venir exposer leurs affiches en forêt départementale de Sainte-Apolline. Leur travail préparatoire avait également été exposé afin de le présenter aux visiteurs du site. Durant l'année 2026, les affiches seront envoyées à l'ensemble des collèges du département et seront progressivement exposées sur l'ensemble des ENS des Yvelines.





COMMUNE DU VAUDOUÉ (77) : Création du Quizz de l'Arbre, un jeu éducatif, avec l'école de la commune



Le Vaudoué, petite commune de 700 habitants, est située au cœur du Parc naturel régional du Gâtinais français et de la Réserve de biosphère de Fontainebleau.

C'est dans ce cadre qu'est né le Quizz de l'Arbre, un jeu éducatif imaginé et créé par l'école du Vaudoué. L'objectif de ce projet est simple : faire connaître et aimer la forêt aux jeunes générations, du CP au CM2, en les invitant à découvrir les principales essences d'arbres présentes dans les forêts du parc.



Quizz de l'arbre

Conçu en collaboration avec les animatrices du Parc naturel du Gâtinais, le Quizz de l'Arbre s'inscrit dans la dynamique lancée lors de l'ouverture, en septembre 2024, de la forêt pédagogique du Vaudoué.

Les enseignantes et les animatrices ont accompagné les élèves dans une démarche de reconnaissance de la biodiversité végétale. Pendant plusieurs mois, les enfants ont réalisé 50 dessins, représentant les feuilles, fleurs, fruits et écorces de 11 essences d'arbres. Ces illustrations ont ensuite été plastifiées puis fixées sur des cubes rotatifs.



Quizz de l'arbre

Le principe du Quizz est ludique : il s'agit d'aligner quatre faces représentant la même essence d'arbre. L'installation finale a pris place dans le petit bois pédagogique des Terres Rouges et a été inaugurée le 17 mai 2025, en fin d'année scolaire.

La mairie a financé les fournitures, tandis que de nombreux bénévoles du village ont suivi et soutenu le projet. Grâce à cette mobilisation collective, le Quizz de l'Arbre est devenu un véritable outil pédagogique au service de la découverte de la nature.

MEUDON (92) : Projet de concertation autour de la forêt de Meudon : « Meudon 2040 »



La forêt domaniale de Meudon, avec ses 1 100 ha, est le plus grand espace forestier des Hauts-de-Seine et compte 3 millions de visites annuelles.

Depuis les années 80, les politiques de la ville de Meudon se sont orientées vers une protection du domaine forestier. Meudon a notamment intégré dans son plan éducatif local de 2020-2025 un pilier « éco-citoyenneté » avec des ateliers de sensibilisation autour notamment de la faune de la forêt.

En 2023, un projet de concertation nommé Meudon 2040 a vu le jour et a regroupé 1300 participants (habitants, élus, agents de la ville).



Concertation et débat

Cette concertation s'est organisée autour de deux débats en mars 2023, suivi d'un débat d'approfondissement.

Le sujet de la forêt a immédiatement émergé comme l'un des plus plébiscités dans le débat public et notamment par les lycéens, qui ont insisté sur l'indispensable « protection de la forêt » perçue comme « un atout ».

Cette concertation s'est poursuivie en mars 2025 autour de deux conférences et ateliers. Une des conférences « Les forêts d'Île-de-France face au réchauffement climatique » a permis de souligner la vulnérabilité des forêts urbaines et périurbaines face au changement climatique ainsi que leur rôle de régulation.



Visite en forêt domaniale de Meudon

Ainsi, ce travail pédagogique a permis de mettre en avant le rôle de chacun et les leviers possibles pour une meilleure compréhension des habitants.

De cette concertation a émergé un travail partenarial connectant les habitants à la gestion forestière de l'ONF par l'intermédiaire des élus. Cette concertation s'est poursuivie en mars 2025 autour de deux conférences et ateliers.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE (91) : Réalisation de travaux de valorisation des équipements d'accueil du public de la forêt départementale du Rocher de Saulx

La Forêt départementale du Rocher de Saulx sur la commune de Saulx-les-Chartreux, s'étendant sur 114 hectares offre un espace de détente et de découverte pour les habitants et les visiteurs. Conscient de son potentiel et de la nécessité d'améliorer l'expérience de ses usagers, le Département a mené, en 2023, d'importants travaux de rénovation des équipements d'accueil du public. Ces travaux ont permis de moderniser le site et de le rendre encore plus accessible et agréable, tout en respectant son environnement.

Le chemin principal a été entièrement rénové et est désormais accessible en toute saison. Grâce à une gestion optimisée de l'écoulement des eaux pluviales, les zones boueuses qui rendaient certains secteurs impraticables en période hivernale, ont disparu.

Le parking a été agrandi et sécurisé. Il compte désormais 28 places, dont 3 PMR, et 2 emplacements conçus pour les bus permettant aux groupes scolaires d'accéder à la forêt en toute sécurité.



Panneaux pédagogiques

Une signalétique renouvelée pour une exploration facilitée !



Panneaux pédagogiques

De nouveaux panneaux de présentation de la forêt ont été installés aux différentes entrées, permettant aux visiteurs, de découvrir les divers parcours proposés.

Pour les amateurs d'activités physiques, un parcours sportif original a été aménagé. Loin des installations classiques, il privilégie l'utilisation d'agrès naturels tels que rochers, troncs et branches, offrant ainsi une expérience sportive immersive et respectueuse de l'environnement forestier.

Dans le cadre de la valorisation écotouristique de cette forêt départementale, un parcours didactique portant sur l'arbre et la biodiversité a été créé. Au total, 7 supports pédagogiques ont été pensés et installés afin que les usagers puissent découvrir la nature en autonomie.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE (94) :

Création de liaisons douces écologiques entre le massif de l'arc boisé et les massifs voisins



Ce projet est initié dans le cadre de la Charte de l'Arc boisé, outil d'aménagement visant à assurer la pérennité des peuplements forestiers, développer le tourisme vert et la sensibilisation du public à l'environnement.

Il vise à créer ou renforcer les liaisons douces et écologiques entre le massif de l'Arc boisé et les massifs voisins : le bois Saint-Martin au nord, la forêt d'Armainvilliers à l'est et la forêt de Sénart au sud.

Il s'agit d'un projet partenarial ambitieux, mobilisant des enjeux transversaux tels que la biodiversité, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, les modes de gestion et l'implication des habitants.

S'il s'adresse en priorité aux partenaires de la Charte, le projet a aussi pour objectif d'intégrer l'ensemble des acteurs concernés par ces continuités écologiques.

Les membres de la Charte de Sénart, notamment, sont ainsi pleinement associés à la démarche.

Lancé lors du Comité partenarial annuel de juillet 2025, il répond à un objectif du programme d'action de la Charte de l'Arc boisé (« imaginer des solutions de restauration de la continuité écologique entre la forêt Notre-Dame, le bois Saint-Martin et la vallée du Réveillon »), mais également au programme de la Charte de Sénart (« revitaliser l'axe vert : assurer une continuité forestière entre Vincennes et Fontainebleau »).

L'aspect inter-charte constitue d'ailleurs un moteur supplémentaire, offrant une réelle opportunité de coopération autour d'enjeux communs.

Le projet comporte enfin une dimension expérimentale et innovante grâce à l'usage de l'outil Cartovégétation, conçu par France Nature Environnement Île-de-France.

La modélisation fine de la trame verte qu'il propose permet une visualisation précise des habitats et des corridors de déplacement de la faune.



Projet de liaisons douces entre
les différents massifs



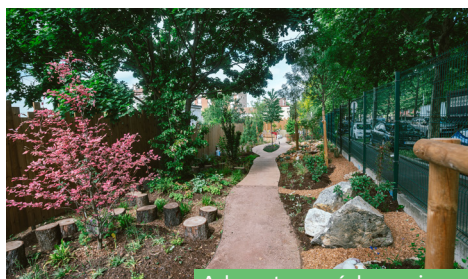
COMMUNE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94) : Projet de création d'un arboretum pédagogique de 500m² composé de 29 essences

La commune de Champigny-sur-Marne est localisée dans la banlieue sud-est de Paris, dans le département du Val-de-Marne. Elle compte 80 000 habitants, ce qui en fait la troisième ville la plus peuplée de ce département.

L'arboretum pédagogique est la création d'un espace paysager de 500 m² permettant une immersion sensorielle, philosophique et intellectuelle dans le monde du végétal.

Les plantations de l'arboretum issues des 7 milieux naturels (montagneux, sous-bois, méditerranéen, tropical humide, aquatique, continental froid et steppes) sont observées de manière à étudier l'adaptation de chaque espèce à notre climat et selon différentes expositions.

La collection botanique est constituée de 29 essences d'arbres, d'environ 120 arbustes d'une centaine d'espèces différentes ainsi qu'une centaine de plantes constituée de vivaces, fougères, graminées, bambous et grimpantes.



Arboretum pédagogique

Les arbres et les arbustes sont accompagnés d'étiquettes botaniques incluant leurs spécificités (utilisation, origine, etc.) ainsi que des supports pédagogiques décrivant les divers milieux et climats d'où ils proviennent.

L'accent est porté sur l'importance de la préservation des ressources naturelles : l'eau, le sol vivant et le végétal avec l'humain comme axe principal.

L'arboretum a été conçu pour créer un univers rassurant, favorisant une reconnexion à la nature. Son cheminement invite à un parcours ludique et à un éveil sensoriel.

L'accueil à l'arboretum se fait sous la forme de visites (guidées ou libres), d'animations et d'ateliers pédagogiques au travers de 4 thèmes principaux qui sont la biodiversité, le jardinage, l'art et la méditation.



Arboretum pédagogique



COMMUNE DE JOINVILLE-LE-PONT (94) : Plantation d'une micro-forêt urbaine sur des friches autoroutières

La ville de Joinville-le-Pont a créé une micro-forêt urbaine sur une parcelle de 3 500 m² située sur d'anciennes friches autoroutières (A4/A86).

Au total, 10 500 jeunes arbres ont été plantés avec l'appui de l'association BoomForest.

Cette plantation s'est déroulée durant plusieurs week-ends et a mobilisé les écoles de la commune. Après avoir été sensibilisés en classe au rôle essentiel des forêts, les enfants sont venus planter sur le terrain.

Ce projet s'inscrit dans une démarche à double dimension : d'une part, la reconquête et la valorisation des friches autoroutières et d'autre part, la volonté forte de la commune d'adapter son territoire aux effets du réchauffement climatique.

Il était essentiel pour la ville que les habitants, et en particulier les plus jeunes, puissent s'engager, et contribuer à ce projet environnemental.



Friche autoroutière

Un groupe de bénévoles, surnommés les « gardiens de la forêt », assure désormais des missions régulières de désherbage et veille à la bonne santé de la plantation.

Les travaux se sont déroulés de septembre 2024 à mars 2025. BoomForest a piloté l'ensemble du processus : sélection des essences, accompagnement des plantations citoyennes et suivi écologique sur trois ans.

Les services techniques municipaux ont pris en charge la préparation des sols, l'acquisition des plants et la fourniture du matériel de jardinage.

À terme, la commune envisage d'étendre la micro-forêt à d'autres parcelles longeant l'autoroute, ce qui permettrait de doubler la surface plantée.



**Vous souhaitez avoir plus d'informations
sur un des projets présentés ?**

Contactez-nous !

**claire.caillousse@fibois-idf.fr
et clotilde.garraud@communesforestieres.org**



CONCOURS ORGANISÉ PAR :



EN PARTENARIAT AVEC :



PARRAINÉ PAR :

